

Public

- Fonctions SSE

Prérequis

Aucun

Accessibilité

[Tous nos espaces sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.](#)

Agenda

Durée : 1 jour (7 heures)

Date(s) : Nous consulter

Cité des entreprises 60 avenue Jean Mermoz 69008 LYON

Moyens pédagogiques

- Présentation PowerPoint (support remis à chaque participant),
- Exercices pour certains des thèmes abordés

Modalités de suivi et d'évaluation

- Attestation de fin de formation
- Evaluation de fin de formation (Quiz)

Tarif

650 € HT

Contact

Luc AUDINET

04 78 77 20 37

laudinet@uimmlyon.com

Délai d'accès

Vous avez jusqu'à 3 jours avant la date de la formation pour vous inscrire.

Objectifs

- Apporter une aide pour la gestion opérationnelle des déchets aux personnes en charge de l'environnement sur le site

Programme

- **Caractéristiques et classification des déchets :**
 - Les différentes catégories : déchets dangereux, non dangereux, inertes,
 - la nomenclature déchets ; propriétés de dangers des déchets,
 - réglementation : caractérisation et traçabilité (suivi et contrôle des déchets),
- **Gestion des déchets dans l'entreprise :**
 - identifier, quantifier, collecter, stocker les déchets : caractérisation des modes de gestion actuels des déchets dans l'établissement,
 - échanges sur les possibilités d'amélioration pour les différentes étapes de cette gestion,
 - recherche et choix de filières de traitement.
- **Gestion des déchets hors entreprise :**
 - le transport des déchets,
 - les possibilités de recyclage et de valorisation,
 - les traitements : physico-chimiques et thermiques,
 - le stockage.
- **Catégories particulières de déchets :**
Emballages, huiles, piles et accumulateurs, amiante, équipements électriques, déchets à risque infectieux, biodéchets, déchets relevant de REP, ...
- **La réglementation sur les déchets :**
 - L'approche réglementaire se fera au fur et à mesure de la présentation des différents points traités au cours de la formation.
 - La forme suivante est proposée : l'intervenant questionne les stagiaires sur l'état de leur connaissance réglementaire du sujet traité, et apporte des éléments complémentaires si nécessaire
- **Divers :**
 - Aides, intervenants dans le domaine des déchets,
 - Bibliographie, références réglementaires